



CEC
CCA
CCE

Plan Opérationnel pour 2023

Annexe I



Table des matières

Annexe I - Descriptions des projets (seulement celles approuvées en 2023)	2
Transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable	2
Réseau de collectivités pour la justice environnementale	8
Résilience des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones	19

Annexe I - Descriptions des projets (seulement celles approuvées en 2023)

Transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable

1. **Durée du projet** : 18 à 24 mois
2. **Budget** : 500 000 \$ CA (incluant les frais d'exploitation et d'administration)
3. **Bref exposé des questions, des besoins et des lacunes en rapport avec le thème du projet; objectifs et activités à cet égard; résultats escomptés, avantages et bénéficiaires** :

L'accès à des sources d'énergie à la fois abordables, fiables et propres constitue un défi à l'échelle mondiale. En Amérique du Nord, les collectivités isolées et éloignées dépendent souvent de mini-réseaux électriques généralement alimentés au diesel. Ces réseaux sont inefficaces, peu fiables et coûteux à exploiter, et contribuent à une pollution qui nuit à la santé humaine et à l'environnement. Les progrès technologiques en matière de sources d'énergie renouvelables, ainsi que leur technologies connexes (comme le stockage) et leur décentralisation, constituent des options réalistes en vue d'offrir à ces collectivités l'accès à une électricité durable à moindre coût. L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) est en train de créer une Multi-stakeholder Platform for Transitioning Remote Communities to Renewable Energy (plateforme multipartite pour la transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable), qui permettra d'engager un dialogue à l'échelle mondiale sur l'adoption de sources d'énergie propre par les collectivités éloignées.

Dans le cadre de ce projet, la CCE compilera des études de cas afin de regrouper les pratiques exemplaires et de déterminer les éléments communs et distincts qui ont permis à des collectivités, à l'échelle de l'Amérique du Nord, de gérer des projets de production d'énergie propre. Le projet vise à établir et à échanger des mesures et des indicateurs communs, qui ont permis à des projets de production d'énergie propre de se poursuivre sur une longue période en Amérique du Nord dans divers contextes socioéconomiques, et à en connaître les répercussions à l'échelle locale. Ces études de cas donneront lieu à des modèles et à des stratégies répliquables dans les pays qui font face aux mêmes défis.

4. **Cocher les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 auxquelles donne suite le projet** :

- ☒ La propreté de l'air, du sol et de l'eau
- ☐ La prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin
- ☒ L'économie circulaire et la gestion durable des matières
- ☐ Les espèces et les écosystèmes communs
- ☒ Des économies et des collectivités résilientes
- ☐ L'application efficace des lois de l'environnement

5. Indiquer de quelle manière la mise en œuvre du projet s'appuie sur des approches générales et stratégiques (c.-à-d. des solutions novatrices et efficaces et/ou l'inclusivité et la diversité en matière de mobilisation des intervenants et de participation du public [y compris les effets et les possibilités relativement au genre et à la diversité ainsi qu'aux jeunes]) :

Les responsables du projet mené par la CCE et l'IRENA adopteront une approche collaborative, en sollicitant une participation active des collectivités visées par les études de cas à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet. L'identification et la mobilisation des intervenants communautaires clés permettront de connaître le système énergétique choisi à chaque emplacement, ainsi que les principales raisons ayant conduit à l'adoption et à la mise en place de cette technologie. En outre, la plateforme multipartite de l'IRENA favorisera l'échange d'expériences entre les pays et les collectivités compte tenu de la portée mondiale de ces défis en matière d'énergie. En découvrant les approches, les priorités, les technologies et les problèmes de chaque pays en ce qui concerne le déploiement d'énergies renouvelables dans toutes les régions d'Amérique du Nord, cela aidera d'autres collectivités éloignées du continent et du reste du monde à s'inspirer des leçons tirées de l'expérience, et à renforcer leur résilience climatique et leur souveraineté.

6. Expliquer comment le projet peut avoir une plus importante incidence grâce à la coopération trinationale :

L'Amérique du Nord a démontré le rôle prépondérant qu'elle joue dans ce domaine, et le Canada, les États-Unis et le Mexique proposent différentes stratégies pour garantir que les collectivités aient accès à des sources d'électricité fiables et propres. Compte tenu de la diversité des collectivités nord-américaines, les stratégies de transition établies leur offrent un précieux éclairage et peuvent servir de modèles aux pays qui éprouvent les mêmes problèmes.

7. Décrire de quelle façon le projet complémente d'autres travaux menés à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements avec de tels travaux :

Le projet vise à mettre en lumière les études de cas nord-américaines portant sur la transition à une énergie propre et renouvelable au sein du réseau mondial de l'IRENA, et à donner ainsi de la visibilité et de la valeur aux efforts de chaque pays. Bien qu'un certain nombre d'autres projets soient en cours au Canada, aux États-Unis et au Mexique en vue d'appliquer des solutions hors réseaux d'énergies propres dans les collectivités éloignées et mal desservies, le présent projet représente la première collaboration coordonnée en Amérique du Nord en vue d'échanger des connaissances et de l'information sur les activités couronnées de succès, non seulement entre les pays d'Amérique du Nord, mais aussi dans le monde entier.

8. Indiquer de quelle manière le projet mobilise les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) ou les collectivités tribales, autochtones ou des Premières Nations, le cas échéant :

Les responsables du projet choisiront en priorité des études de cas portant sur des régions éloignées, là où se trouvent souvent des collectivités autochtones.

9. Décrire la manière dont le projet mobilise de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant :

Le projet offre la possibilité de créer des synergies, de former des partenariats et de tirer profit de l'échange d'expériences nord-américaines dans le cadre de l'*International Off-grid Renewable Energy Conference* (IOREC, Conférence internationale sur l'énergie renouvelable hors réseau) organisée par l'IRENA. Cela peut donner lieu à des alliances et à des collaborations avec des organisations œuvrant au-delà de l'Amérique du Nord. En prenant connaissance des expériences ayant fructueusement permis une transition à l'énergie renouvelable à l'échelle continentale, il est possible d'ouvrir la porte à un dialogue entre collectivités en vue d'améliorer et de diffuser ce type de solutions, et de passer à l'étape suivante en vue d'atteindre la sécurité énergétique dans le cadre d'une transition à la fois inclusive, propre et équitable.

10. Énumérer les organismes ou les organisations partenaires qui participent à la mise en œuvre du projet, ainsi que d'autres organisations qui pourraient y participer ou en tirer parti, notamment au moyen d'efforts de diffusion, de collaborations ou de partenariats (p. ex. des organismes fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement, le milieu universitaire, des organisations non gouvernementales [ONG], le secteur privé, la société civile et les jeunes) :

Organismes ou organisations responsables	Pays
Ressources naturelles Canada	Canada
<i>Secretaría de Energía</i> (ministère de l'Énergie)	Mexique
<i>Environmental Protection Agency</i> (EPA, Agence de protection de l'environnement)	États-Unis
Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)	<i>Organisme intergouvernemental</i>
Collectivités autochtones, isolées et éloignées à l'échelle de l'Amérique du Nord	Canada, Mexique et États-Unis

Autres organismes ou personnes (le cas échéant)	Pays
Environnement et Changement climatique Canada	Canada
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada	Canada
Indigenous Clean Energy (ICE)	Canada
<i>Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales</i> (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles)	Mexique
<i>Comisión Federal de Electricidad</i> (Commission fédérale de l'électricité)	Mexique

<i>Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático</i> (INECC, Institut national de l'écologie et des changements climatiques) et Semarnat	Mexique
<i>Department of Energy</i> (ministère de l'Énergie)	États-Unis

11. Dans le tableau ci-dessous, énoncer le ou les objectifs du projet, et indiquer les activités et les sous-tâches prévues pour les atteindre, les réalisations connexes, les résultats escomptés et la manière dont ils seront mesurés (évaluation du rendement), les bases de référence (si elles sont connues), les cibles à atteindre d'ici la fin du projet, l'échéancier et le budget.

OBJECTIF 1	Documenter, regrouper et diffuser les pratiques exemplaires en Amérique du Nord relatives à la transition des collectivités à des sources d'énergie plus propres, plus abordables et plus fiables.	
Activité 1 Budget 50 000 \$ CA	Choisir au moins un cas par pays pouvant servir de modèle aux collectivités en vue de mettre elles-mêmes sur pied des projets énergétiques et de les gérer.	
Réalisations	- Choix de cas dans chaque pays d'Amérique du Nord. - Entente sur le contenu et les éléments à mettre en évidence dans les études de cas.	
Résultats escomptés, évaluation du rendement	Les cas choisis reflètent la diversité du continent en ce qui concerne les stratégies de mise en œuvre, les défis à relever et la situation socioenvironnementale en Amérique du Nord.	
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	S.O.	
Cible (d'ici la fin du projet)	Au moins trois études de cas — une par pays — sont choisies pour illustrer les projets communautaires d'énergie renouvelable entrepris en Amérique du Nord.	
Sous-tâche 1.1	Établir les besoins en matière d'information et de documentation pour déterminer les mesures et les critères communs en vue de choisir et de présenter au moins une expérience communautaire par pays, dans l'esprit de l'activité de plateforme multipartite de l'IRENA et du <i>Guidebook for Decentralised Renewable Energy Solutions for Isolated and Remote Communities</i> (Guide de solutions décentralisées en matière d'énergie renouvelable pour les collectivités isolées et éloignées).	Quand : 2023
Sous-tâche 1.2	Choisir et mobiliser trois collectivités nord-américaines (au moins une par pays) qui souhaitent faire part de l'expérience qu'elles ont vécue en passant à l'énergie renouvelable ainsi que des enseignements qu'elles en ont tirés.	Quand : 2023

Activité 2 Budget 300 000 \$CA	Documenter les projets communautaires d'énergie renouvelable en Amérique du Nord et les intégrer à une étude de cas continentale.	
Réalisations	Affichage des études de cas nord-américaines documentées sur la plateforme multipartite de l'IRENA.	
Résultats escomptés, évaluation du rendement	Les études de cas présenteront les diverses expériences, ainsi que les différences et les similitudes entre les défis passés et présents liés à la transition aux énergies renouvelables. Ces études de cas seront présentées sur la plateforme multipartite de l'IRENA.	
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	S.O.	
Cible (d'ici la fin du projet)	L'information recueillie et les coordonnées des personnes-ressources des collectivités alimentent la plateforme multipartite pour la transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable de l'IRENA, et favorisent ainsi le renforcement des capacités à l'échelle mondiale en vue d'entreprendre des projets décentralisés d'énergie renouvelable.	
Sous-tâche 2.1	Compiler l'information et documenter chaque cas en fonction du contenu dont il a été convenu à la sous-tâche 1.2. L'information recueillie et la documentation peuvent porter sur les expériences exposées lors des entrevues et des ateliers participatifs en vue de les relater dans le document final relatif au projet.	Quand : 2023–2024
Sous-tâche 2.2	Rédiger les documents avec l'information connexe en vue de les intégrer dans une plateforme multipartite.	Quand : 2023–2024
Sous-tâche 2.3	Intégrer l'étude de cas continentale.	Quand : 2024
Activité 3 Budget 150 000 \$	Diffusion des résultats	
Sous-tâche 3.1	Mener une campagne visant à diffuser et à promouvoir les conclusions tirées du projet de la CCE et de l'IRENA ainsi que les études de cas.	Quand : 2024

12. Décrire les effets escomptés à la suite du projet :

Effets prévus (mois et année)	Évaluation du rendement en fonction des critères SMART
D'ici 2025, le projet aura permis à tous les intervenants de connaître les principaux éléments qui ont permis aux	Critères d'applicabilité et de répliquabilité des projets d'énergie propre dans les collectivités éloignées.

collectivités éloignées d'accéder à des projets d'énergie propre en Amérique du Nord.	Enseignements tirés dans chaque collectivité et obstacles qu'elles ont surmontés.
D'ici 2025, les études de cas mettront en lumière les effets de l'accès à l'énergie propre et/ou de la transition à cette énergie dans chaque collectivité.	Mesures permettant de connaître les bienfaits environnementaux et sociaux de la transition énergétique dans chaque collectivité.
D'ici 2025, le récit des expériences vécues en Amérique du Nord contribuera à alimenter la plateforme multipartite de l'IRENA afin de favoriser la transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable.	Participation à des activités de collaboration ou à des ateliers. Campagne de diffusion des études de cas publiées.

Réseau de collectivités pour la justice environnementale

1. **Durée du projet** : d'avril 2023 à septembre 2024 (18 mois)
2. **Budget (\$ CA)** : 190 000 \$
3. **Bref exposé des questions, des besoins et des lacunes en rapport avec le thème du projet; objectifs et activités à cet égard; résultats escomptés, avantages et bénéficiaires** :

L'expression « justice environnementale » est généralement utilisée afin de décrire une gamme de mouvements sociaux et de cadres stratégiques qui abordent le risque accru de dommages à l'environnement auquel sont exposées les collectivités marginalisées. La quête de justice dans ce contexte suppose un effort visant à permettre et à accroître un traitement juste et équitable de la population afin de remédier aux inégalités qu'elle subit. Aux fins du présent projet, les termes « équité environnementale » et « justice environnementale » renvoient tous deux, et indistinctement, à un tel traitement juste et équitable de la population qui mène à l'élimination des inégalités, de la subordination, de la discrimination et de l'exclusion, en reconnaissant et en protégeant les différences de culture et de genre que prévoient les droits de la personne, et ce, dans le cadre de mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs répercussions¹.

Le projet intitulé *Réseau de collectivités pour la justice environnementale* (RCJE) vise à constituer un réseau de collectivités autochtones, locales², vulnérables, défavorisées ou mal desservies qui ont des préoccupations en matière de justice

-
- ¹ Définition de « justice environnementale » : « Traitement équitable et participation significative de toutes personnes, indépendamment de la race, de la couleur, de l'origine nationale ou du revenu, dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'application des lois, des règlements et des politiques de l'environnement » [*traduction*]. *Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, à l'adresse <<https://www.epa.gov/environmentaljustice>>. Étant donné que cette définition se rapporte plus particulièrement aux employés gouvernementaux, il en existe d'autres provenant d'organisations non gouvernementales (ONG), dont une liste historique, mais très reconnue, de 17 principes de justice environnementale établis par des ONG (en anglais seulement), à l'adresse <<https://www.ejnet.org/ej/principles.html>>.
 - ² *Accord Canada–États-Unis–Mexique* (ACEUM), paragraphe 24.15(3), « Les Parties reconnaissent l'importance de respecter, de préserver et de maintenir les connaissances et les pratiques des peuples autochtones et des collectivités locales qui incarnent des modes de vie traditionnels contribuant à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique ». Il est donc fondamental de garantir leur

environnementale, et ce, afin de renforcer leurs capacités sur le plan local, et d'accroître et de diffuser leurs compétences, l'expérience qu'elles acquièrent et l'orientation qu'elles prennent relativement aux changements climatiques. Dans le cadre du Réseau, les collectivités participantes contribueront à faciliter les processus d'apprentissage et de partage des connaissances, tout particulièrement les connaissances et les pratiques traditionnelles, et elles créeront une collection de ressources virtuelles afin d'accroître l'adaptation au climat et l'atténuation de ses répercussions, et de renforcer les capacités des collectivités autochtones, locales et vulnérables du Canada, du Mexique et des États-Unis.

4. Cocher les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 auxquelles donne suite le projet :

- ☐ La propreté de l'air, du sol et de l'eau
- ☐ La prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin
- ☐ L'économie circulaire et la gestion durable des matières
- ☐ Les espèces et les écosystèmes communs
- ☒ Des économies et des collectivités résilientes
- ☐ L'application efficace des lois de l'environnement

5. Indiquer de quelle manière la mise en œuvre du projet s'appuie sur des approches générales et stratégiques (c.-à-d. des solutions novatrices et efficaces et/ou l'inclusivité et la diversité en matière de mobilisation des intervenants et de participation du public [y compris les effets et les possibilités relativement au genre et à la diversité ainsi qu'aux jeunes]) :

Ce projet consiste à appliquer des approches transversales en mobilisant les collectivités (locales, autochtones et vulnérables — y compris les résidents à faible revenu et les personnes de couleur) grâce à l'élaboration d'un processus inclusif de cocréation. Dans le cadre d'un tel processus, les discussions, les conclusions et les réflexions des collectivités sont rehaussées en promouvant et en facilitant les échanges de connaissances, ce qui permettra de faire progresser la justice environnementale et de permettre aux collectivités de devenir plus salubres, plus viables et plus résilientes aux changements climatiques.

participation et de préserver leurs intérêts dans le cadre des efforts de lutte contre les changements climatiques. Au Mexique, les collectivités autochtones sont les descendantes de populations qui habitaient le territoire actuel du pays au début de sa colonisation, et elles ont conservé leurs propres entités sociales, économiques, culturelles et politiques, en tout ou en partie. Les dispositions de la Constitution politique des États-Unis du Mexique, de ses lois nationales et de traités internationaux considèrent que l'expression « collectivités locales » comprend les *ejidales* (peuplements agraires communaux) et d'autres collectivités reconnues.

6. Expliquer comment le projet peut avoir une plus importante incidence grâce à la coopération trinationale :

Ce projet donne suite à l'intérêt et au besoin des trois pays de soutenir la participation des collectivités locales, autochtones et vulnérables à des activités et à l'application de stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs répercussions. Ce modèle trinationnel de constitution d'un réseau offre la possibilité d'un renforcement accru des capacités au sein des collectivités en éliminant les obstacles à la participation, mais tout en respectant la culture, la langue et le contexte particuliers que chaque collectivité apporte au Réseau. Pour cela, le projet bénéficiera d'une diversité de connaissances et d'expériences qui pourront contribuer à la production et à la diffusion d'outils et de ressources accessibles en tenant compte de différentes formes de connaissances et de moyens d'action.

7. Décrire de quelle façon le projet complémente d'autres travaux menés à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements avec de tels travaux :

Grâce à la constitution du Réseau, ce projet trinationnel établira des liens entre des collectivités locales, autochtones et vulnérables qui relèvent ou voudraient relever les défis que présentent les changements climatiques et à l'adaptation à ces changements en recourant à un cadre de justice environnementale. Il complétera aussi les efforts nationaux visant à mobiliser les collectivités locales dans le cadre d'activités d'échange de connaissances. De plus, ce processus coopératif

interculturel représente une approche unique et un outil de communication particulier qui contribuent à connaître, à faciliter et à multiplier les exemples de mesures communautaires locales mises en œuvre sur le continent nord-américain (permettant ainsi de renforcer les capacités des collectivités au-delà de leur participation officielle au sein du Réseau).

8. Indiquer de quelle manière le projet mobilise les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) ou les collectivités tribales, autochtones ou des Premières Nations, le cas échéant :

Ce projet mobilisera des spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) tout en favorisant la participation des collectivités autochtones, compte tenu du savoir ancestral qui sous-tend les formes d'actions que mènent les Autochtones dans le cadre d'activités axées sur le climat. Dans l'ensemble des activités, les collectivités et les autorités autochtones participantes sont encouragées à collaborer et à contribuer de manière significative à la production d'outils et de ressources destinés à être largement diffusés. Les collectivités autochtones qui font partie du Réseau sont invitées à faire part d'idées qui sont en harmonie avec les fondements et l'optique des connaissances traditionnelles.

9. Décrire la manière dont le projet mobilise de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant :

Ce projet vise à mobiliser les membres du Réseau en offrant un meilleur accès à des exemples de résilience et de collaboration dans un contexte de justice environnementale, d'adaptation au climat et d'atténuation de ses répercussions. En outre, afin de soutenir les collectivités qui sont membres du Réseau, le projet peut mobiliser un large éventail de spécialistes issus du milieu universitaire, d'ONG et d'organismes internationaux, ainsi que d'autres collectivités et organismes dont les compétences peuvent contribuer à partager des expériences et à intensifier les efforts. Le projet peut également mobiliser les bénéficiaires de subventions du programme EJ4Climate, ainsi que les collectivités et les intervenants participant à d'autres projets de la Commission de coopération environnementale (CCE) (c.-à-d. des projets de l'Unité de la qualité de l'environnement), et permettre de collaborer avec eux.

10. Énumérer les organismes ou les organisations partenaires qui participent à la mise en œuvre du projet, ainsi que d'autres organisations qui pourraient y participer ou en tirer parti, notamment au moyen d'efforts de diffusion, de collaborations ou de partenariats (p. ex. des organismes fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement, le milieu universitaire, des organisations non gouvernementales [ONG], le secteur privé, la société civile et les jeunes) :

Les organisations, les établissements et les collectivités indiquées ci-dessous représentent une diversité d'intervenants qui peuvent faire partie du Réseau, y contribuer ou le promouvoir. Il convient toutefois de noter que les principaux bénéficiaires du projet seront les collectivités ciblées aux fins du RCJE. Il est important que les organismes ou les organisations partenaires désignés qui s'engagent à mettre en œuvre le projet de RCJE, au sein des collectivités et en collaboration avec elles, le fassent dans un cadre communautaire, coordonné et collaboratif qui soutient le développement de collectivités équitables et résilientes, qui assure une participation significative et un traitement juste de celles qui sont préoccupées par la justice environnementale, et qui respecte leur vision et leurs priorités.

Organismes ou organisations responsables	Pays
Centre Intact d'adaptation au climat, Université de Waterloo	Canada
<i>Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático</i> (INECC, Institut national de l'écologie et des changements climatiques)	Mexique
<i>Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales</i> (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles)	Mexique
<i>Environmental Protection Agency</i> (EPA, Agence de protection de l'environnement)	États-Unis

Autres organismes ou personnes (le cas échéant)	Pays
<i>Toronto Environmental Alliance</i> (Alliance environnementale de Toronto) (en collaboration avec <i>Community Resilience to Extreme Weather</i> [CREW, Résilience des collectivités aux conditions météorologiques extrêmes], bénéficiaire d'une subvention #EJ4Climate)	Canada
<i>The Resilience Institute</i> (Institut de la résilience) (en collaboration avec la Première Nation Piikani, bénéficiaire d'une subvention #EJ4Climate)	Canada
<i>Watershed Watch Salmon Society</i> (en collaboration avec de nombreux organismes, notamment le <i>First Nations Emergency Planning Secretariat</i> [Secrétariat de la planification d'urgence des Premières Nations], bénéficiaire d'une subvention #EJ4Climate)	Canada
<i>Kikino Metis Settlement</i> (établissement métis de Kikino) (en collaboration avec <i>FireSmart Alberta</i>)	Canada
<i>Canadian Poverty Institute</i> (Institut canadien de lutte contre la pauvreté) (en collaboration avec des dirigeants de collectivités locales et le personnel municipal)	Canada
<i>Sahtú Renewable Resources Board</i> (Office des ressources renouvelables du Sahtú) (bénéficiaire d'une subvention #EJ4Climate)	Canada
La Première Nation Gitga'at (bénéficiaire d'une subvention #EJ4Climate)	Canada
Collectivités zapotèques d'Ocotlán et de Zimatlán (COPUDA)	Mexique
Collectivité autochtone de Nuevo San Juan Parangaricutiro	Mexique
<i>Mesa de Andrade Ejido</i>	Mexique

<i>Nahua Communities United in Defense of la Matlalcuéyetl</i> (collectivités des Nahuas unies pour la défense de la Matlalcuéyetl)	Mexique
Collectivités de la sierra du nord-est de Puebla – <i>Cuetzalan del Progreso – coopérative « Tosepan Titataniske »</i> (« Unis, nous vaincrons »)	Mexique
Ejido Úrsulo Galván, Basse-Californie, est une communauté locale qui travaille pour conservation et restauration dans les mangroves.	Mexique
Communauté Amatlán de Quetzalcoatl, Tepoztlán, Morelos; est une communauté des ressources forestières, par sa situation géographique, est considérée comme communauté vulnérable aux changements climatiques.	Mexique
Amealco et Humilpan, sont des communautés autochtones travaillant dans leur des forêts, de l'écotourisme, de la régénération des forêts sols (vers, entre autres), utilisation des ressources en eau, dans une communauté vulnérable aux changements climatiques.	Mexique
Coopérative Tenkualli, situé à Chicontepec, Veracruz; effectuer un travail de gestion territoriale dans une zone naturelle protégée privée.	Mexique
<i>Greater Baltimore Wilderness Coalition</i> (Coalition pour la nature sauvage du grand Baltimore) (bénéficiaire d'une subvention #EJ4Climate)	États-Unis
<i>Native Village of Eyak</i> (village autochtone d'Eyak) (bénéficiaire d'une subvention #EJ4Climate)	États-Unis
<i>Upper Gila Watershed Alliance</i> (bénéficiaire d'une subvention #EJ4Climate)	États-Unis
<i>Conservation Trust for North Carolina</i> (bénéficiaire d'une subvention #EJ4Climate)	États-Unis
<i>Common Ground Relief</i> (bénéficiaire d'une subvention #EJ4Climate)	États-Unis

11. Dans le tableau ci-dessous, énoncer le ou les objectifs du projet, et indiquer les activités et les sous-tâches prévues pour les atteindre, les réalisations connexes, les résultats escomptés et la manière dont ils seront mesurés (évaluation du rendement), les bases de référence (si elles sont connues), les cibles à atteindre d'ici la fin du projet, l'échéancier et le budget :

OBJECTIF 1	Identifier et mobiliser des collectivités qui jouent un rôle de premier plan en matière de justice environnementale en Amérique du Nord, et établir de nouveaux liens entre elles.
Activité 1	Choisir des collectivités à intégrer au RCJE et les mobiliser en tant que fondatrices de ce réseau.
Budget : 50 000 \$ CA	

Réalisations	Des collectivités qui jouent un rôle de premier plan en matière de justice environnementale en Amérique du Nord ont été choisies et mobilisées, et ont accepté d'être reconnues comme membres fondatrices du Réseau.	
Résultats escomptés, évaluation du rendement	Les collectivités ont officiellement consenti à faire partie du Réseau en tant que fondatrices, elles participent activement à l'atelier trinational et mènent des activités connexes (voir les activités 2 et 3).	
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	Sans objet.	
Cible (d'ici la fin du projet)	Un solide réseau de collectivités est établi, et elles sont prêtes à échanger des pratiques exemplaires et à mener des activités dans le cadre du Réseau en vue de renforcer leur capacité de relever les défis liés à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs répercussions en recourant à un cadre de justice environnementale.	
Sous-tâche 1.1	Choix de collectivités en fonction de leur expérience en ce qui a trait à la mise en œuvre et à la quête de la justice et de l'équité environnementales dans leur contexte culturel et local, afin de relever les défis liés à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs répercussions.	Quand : printemps 2023
Sous-tâche 1.2	Choix d'un consultant en vue d'organiser et d'animer un atelier trinational, et d'élaborer des documents connexes (mode de déroulement de l'atelier, exposés, comptes rendus, recommandations, etc.).	Quand : printemps 2023
Sous-tâche 1.3	Organisation d'un atelier trinational et coordination de la participation et de la mobilisation des principales collectivités (voir l'objectif 2).	Quand : du printemps 2023 à l'été 2023
OBJECTIF 2	Choisir et multiplier les stratégies et les méthodes efficaces élaborées par les collectivités fondatrices du Réseau grâce à l'échange de connaissances et de pratiques, et renforcer leur	

	capacité de relever les défis liés à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs répercussions en utilisant des cadres de justice environnementale établis par les collectivités.
Activité 2 Budget : 70 000 \$ CA	Organiser un atelier trinational en vue de déterminer et de diffuser des récits, des stratégies et les enseignements tirés de l'expérience, ainsi que d'éclairer l'élaboration d'outils de partage des connaissances provenant de collectivités nord-américaines diversifiées sur les plans culturel et contextuel (membres fondatrices).
Réalisations	Établissement d'un compte rendu de l'atelier trinational et d'un plan d'action facilement accessibles pour les collectivités cibles (autant les fondatrices du Réseau que d'autres collectivités — à déterminer) qui sont en mesure de soutenir l'application de mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs répercussions dans une optique de justice environnementale. ○ Le compte rendu de l'atelier trinational contiendra des renseignements sur la détermination de connaissances, de pratiques et de stratégies, ainsi que des descriptions d'enseignements échangés et acquis par les collectivités (membres fondatrices). ○ Le plan d'action comportera les recommandations des participants concernant les collectivités cibles (les membres fondatrices et d'autres collectivités — à déterminer), des outils culturellement appropriés et pertinents pour fins de partage des connaissances, ainsi que des méthodes en vue de la diffusion de ce plan d'action.
Résultats escomptés, évaluation du rendement	● Un solide réseau de collectivités favorisant la justice environnementale qui ont participé activement à l'atelier trinational et ont défini des stratégies, des méthodes et des outils pertinents sur les plans culturel et contextuel afin de favoriser l'adaptation au climat et l'atténuation des changements climatiques en Amérique du Nord.
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	Sans objet.

Cible (d'ici la fin du projet)	• La détermination et l'élaboration éclairées d'outils et de ressources. • La mise sur pied d'une base de données préliminaire sur des approches de justice environnementale à caractère communautaire, et ce, en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation au climat, a éclairé l'élaboration d'outils d'échange de connaissances. • L'établissement d'un plan d'action tenant compte des recommandations des participants concernant les collectivités cibles, des outils culturellement appropriés de partage des connaissances, ainsi que des méthodes destinées à diffuser ce plan.	
Sous-tâche 2.1	Tenue de l'atelier trinational.	Quand : automne 2023
Sous-tâche 2.2	Établissement et révision d'un compte rendu de l'atelier trinational qui tient compte des recommandations énoncées dans le plan d'action, et qui contribue à orienter les activités et les résultats escomptés en fonction de l'objectif 3 (p. ex. des directives relatives à la création d'une collection de ressources).	Quand : de l'automne 2023 à l'hiver 2024
OBJECTIF 3	Élargir l'accès des collectivités aux ressources et aux renseignements culturellement pertinents sur les mesures prises par les collectivités afin de s'adapter aux changements climatiques et d'atténuer leurs répercussions en fonction de cadres de justice environnementale.	
Activité 3 Budget : 70 000 \$ CA	Élaborer et diffuser la boîte à outils et les outils d'échange de connaissances du Réseau, ainsi que les renseignements culturellement pertinents.	
Réalisations	• Une boîte à outils du Réseau de collectivités pour la justice environnementale (RCJE). • Des études de cas et des récits provenant des collectivités choisies.	
Résultats escomptés, évaluation du rendement	• Un outil d'échange de renseignements facile à reconnaître et à distribuer, facilement accessible en ligne et en version imprimée, et disponible en français, en anglais et en espagnol, qui contient des études de cas et des récits provenant des collectivités choisies (membres fondatrices).	
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	Compte rendu de l'atelier trinational du Réseau et plan d'action.	

Cible (d'ici la fin du projet)	Des collectivités nord-américaines (les membres fondatrices et d'autres collectivités) auront un accès direct à des ressources d'atténuation et d'adaptation culturellement appropriées (selon un cadre de justice environnementale défini par les collectivités). • La boîte à outils du Réseau sert de document de référence aux collectivités nord-américaines. • L'outil d'échange de renseignements du Réseau est mis à la disposition du public et il est facilement accessible. • Un plan d'action vise à maintenir le Réseau, à le rendre autonome et à le renforcer, et fait état des possibilités d'échange de renseignements.	
Sous-tâche 3.1	Choix d'un consultant en vue de concevoir la boîte à outils et l'outil d'échange de renseignements (éclairé par les discussions tenues lors de l'atelier trinational).	Quand : de l'automne 2023 à l'hiver 2024
Sous-tâche 3.2	Compilation des informations à intégrer dans la boîte à outils et sur la plateforme d'échange de renseignements, et conception de la boîte à outils (en tenant compte de l'avis du consultant).	Quand : de l'hiver 2024 à l'automne 2024
Sous-tâche 3.3	Les documents doivent être imprimés et distribués au besoin.	Quand : automne 2024

12. Décrire les effets escomptés à la suite du projet :

Effets prévus (échéance : mois et année)	Évaluation du rendement en fonction des critères SMART*
D'ici mars 2025, un réseau autonome et actif de collectivités diversifiées sur le plan culturel, qui jouent un rôle de premier plan en matière de justice environnementale, gèrera et actualisera la boîte à outils, l'outil d'échange de renseignements et des documents connexes.	• Données probantes sur la diversification continue de la direction du Réseau, les partenaires, le contenu et la participation.
En mars 2025, les stratégies et les méthodes de justice environnementale choisies serviront de points de	• Données probantes indiquant que la boîte à outils a été mise en œuvre par des collectivités autres que les membres fondatrices du Réseau.

référence et d'éléments fondamentaux à l'action communautaire.	• Données probantes indiquant que la boîte à outils virtuelle et la plateforme d'échange de renseignements sont consultées. * SMART : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel.
---	--

Résilience des systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones

1. **Durée du projet** : 24 mois
2. **Budget biennal** : 300 000 \$ CA
3. **Bref énoncé de l'enjeu ou du besoin constaté (et des lacunes connues); objectifs et activités du projet; résultats et avantages ou bénéficiaires attendus** :

La sécurité alimentaire est l'un des principaux défis mondiaux que doit actuellement relever l'humanité. La crise climatique et l'épuisement des ressources naturelles appliquent une pression croissante sur la production alimentaire. Plus que jamais, nous devons en priorité promouvoir et garantir des systèmes alimentaires diversifiés et durables qui contribuent au bien-être de l'humanité et évitent la détérioration du milieu naturel. Durables et respectueux de la nature, les systèmes alimentaires des peuples autochtones existent depuis des millénaires. Les Autochtones ont fait preuve de résilience et de leadership; or, dans la plupart des collectivités autochtones d'Amérique du Nord, leurs systèmes alimentaires traditionnels vivent des pénuries et des crises. En réalisant les activités décrites ci-après, la CCE appuiera une plus grande intégration du leadership et du savoir autochtones – que l'on appelle souvent *connaissances écologiques traditionnelles* (CET) – dans les activités et décisions relatives aux systèmes alimentaires traditionnels des Autochtones.

Principaux objectifs de ce projet :

- 1) Mieux comprendre l'état actuel des systèmes alimentaires traditionnels des Autochtones d'Amérique du Nord;
- 2) Appuyer la revitalisation des réseaux et relations entre peuples autochtones de toute l'Amérique du Nord afin de stimuler les partenariats et l'échange de connaissances;
- 3) Sensibiliser à la résilience et au leadership autochtones, et en promouvoir le respect dans les politiques, activités et décisions touchant les systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones.

Activités du projet :

- a) Un rapport de recherche sur l'état des systèmes alimentaires traditionnels des Autochtones à l'échelle de l'Amérique du Nord, qui comprend un aperçu de ces systèmes, des exemples, des défis et des possibilités (à noter que ce rapport ne sera pas exhaustif, mais donnera un aperçu de la représentation géographique proportionnelle dans les trois pays);
- b) Une tribune organisée par des Autochtones sur les systèmes alimentaires traditionnels de ces peuples en Amérique du Nord;
- c) Un rapport de projet définitif qui résumera les activités, les observations et les recommandations, y compris des domaines où la CCE pourrait collaborer à l'intégration du savoir et des perspectives autochtones et la résilience des systèmes alimentaires.

4. Cocher la ou les priorités du Plan stratégique 2021-2025 auxquelles correspond le projet :

- ☒ Propreté de l'air, de l'eau et du sol
- ☐ Prévention et réduction de la pollution dans l'environnement marin
- ☒ Économie circulaire et gestion durable des matières
- ☒ Espèces et écosystèmes communs
- ☒ Économies et collectivités résilientes
- ☐ Application effective des lois de l'environnement

5. Expliquer de quelle façon le projet adopte des approches transversales de mise en œuvre - solutions novatrices et efficaces et/ou participation d'intervenants et du public dans un esprit de diversité et d'inclusion (notamment les possibilités offertes par la diversité de genre et les jeunes) :

Ce projet visera non seulement à cerner les stratégies et approches résilientes qu'adoptent les Autochtones pour préserver et promouvoir leurs systèmes alimentaires traditionnels, il adoptera aussi une approche novatrice en favorisant le dialogue, les relations et une possible collaboration entre peuples autochtones des trois pays. Ces mesures renforceront les perspectives autochtones et permettront à ces peuples de parler d'une seule voix afin de mieux intégrer leur savoir dans les activités et décisions en matière d'environnement.

La tribune sur les systèmes alimentaires traditionnels des peuples autochtones d'Amérique du Nord sera l'occasion d'échanger expériences et connaissances sur ce sujet et sur l'inclusion et la protection adéquates du savoir autochtone, de manière à favoriser la participation des femmes, des enfants et des aînés. Comme de nombreuses cultures et collectivités autochtones définissent des rôles et responsabilités spécifiques au genre relativement à la terre, à l'eau, à la glace, à la faune et à la nourriture, cette tribune comprendra une approche sexospécifique qui distingue et souligne l'important rôle des femmes et des aînés dans les systèmes alimentaires traditionnels.

6. Expliquer comment on pourrait accroître les répercussions du projet grâce à la coopération trinationale :

En s'appuyant sur le projet de recherche secondaire et sur l'analyse de l'état actuel des systèmes alimentaires traditionnels des Autochtones en Amérique du Nord, la recherche aidera les trois pays à cerner des occasions de collaborer et de modifier leurs politiques. À l'aide d'un cadre déontologique trilatéral fondé sur la réciprocité et le respect, et grâce à la participation de différentes collectivités autochtones et d'autres acteurs de premier plan, la tribune permettra un dialogue pour diffuser les connaissances sur les systèmes alimentaires autochtones. Elle sera aussi l'occasion pour les participants d'échanger leur savoir, leur expérience et des stratégies pour rétablir et préserver le savoir autochtone.

7. Indiquer comment le projet parachève d'autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Même s'il existe de l'information sur la résilience des systèmes alimentaires traditionnels dans le monde, on trouve peu de rapports de portée trilatérale. Historiquement, les peuples autochtones d'Amérique du Nord ont entretenu des routes et des relations commerciales qui ne reconnaissent pas les frontières actuelles du Canada, du Mexique et des États-Unis. La plupart des initiatives, des tribunes ou des rassemblements consacrés à cette question sont de portée nationale qui limite la possibilité de stimuler une collaboration et un dialogue transfrontaliers. Ce projet offre aux peuples autochtones de toute l'Amérique du Nord la possibilité d'apprendre les uns des autres et de redynamiser leurs liens transfrontaliers historiques.

8. Expliquer comment le projet favorise la participation de spécialistes du savoir autochtone ou des peuples et collectivités autochtones, le cas échéant :

Les priorités, les intérêts, les droits, le leadership et les systèmes de connaissances des Autochtones d'Amérique du Nord animeront ce projet. Les cultures, langues et cérémonies autochtones en feront partie, incluant la tribune. Celle-ci générera et appuiera des idées et des pratiques exemplaires qui vont promouvoir la résilience des systèmes alimentaires traditionnels autochtones. Ainsi, on comprendra mieux les points de vue qu'ont les Autochtones de la gestion de l'environnement en Amérique du Nord.

9. Décrire de quelle façon le projet mobilisera de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant :

Le projet, et plus précisément la tribune, permettra la tenue d'un dialogue plus large entre les Autochtones et d'autres acteurs de premier plan (y compris des organisations non gouvernementales, établissements universitaires, gouvernements et instituts de recherche) sur la résilience des systèmes alimentaires des Autochtones, tout en reconnaissant leurs besoins et aspirations. Dans le cadre de ce projet, les femmes joueront un rôle crucial vis-à-vis des systèmes alimentaires, car ce sont souvent elles qui apprennent les pratiques traditionnelles pour les transmettre aux générations suivantes. La CCE peut faciliter la mise en œuvre d'activités de sensibilisation auprès des femmes et des filles.

Par ailleurs, le projet, y compris la tribune, mobilisera et examinera les entreprises autochtones (p. ex., dans le domaine de l'agriculture) axées sur les systèmes alimentaires traditionnels. Ces partenaires pourraient promouvoir des occasions commerciales et d'inclusion appropriée du savoir autochtone dans le commerce trinational touchant les systèmes alimentaires traditionnels autochtones.

10. Dresser une liste d'organisations ou d'organismes partenaires désignés qui se sont engagés à mettre en œuvre ce projet, ainsi que d'autres organisations qui pourraient y participer ou en bénéficier, par des activités de sensibilisation, collaborations ou partenariats (p. ex., organismes fédéraux, autres ordres d'administration publique, universités, ONG, secteur privé, société civile et jeunes) :

Organismes ou organisations responsables	Pays
Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (Semarnat)	Mexique
Institut national pour les peuples autochtones (INPI)	Mexique
Ministère de l'Agriculture et du Développement rural	Mexique
Commission nationale de l'eau (Conagua)	Mexique

Sous-secrétariat de l'Autonomie alimentaire, ministère de l'Agriculture et du Développement rural	Mexique
Institut national de la foresterie, de l'agriculture et de la recherche sur le bétail (INIFAP)	Mexique
<i>Office of International and Tribal Affairs</i> (OITA, Bureau des affaires internationales et tribales) de l' <i>Environmental Protection Agency</i> (EPA, Agence de protection de l'environnement)	États-Unis
Ressources naturelles Canada	Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)	Canada
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)	Canada

Autres organismes ou particuliers (le cas échéant)	Pays
Centres de recherche et universités spécialisés dans les peuples autochtones et la souveraineté alimentaire [Ecosur, Cinvestav]	Canada, Mexique, États-Unis
ONG	Canada, Mexique, États-Unis
Organisations et organismes provinciaux et étatiques	Canada, Mexique, États-Unis
Représentants du secteur privé (à déterminer)	Canada, Mexique, États-Unis
Assemblée des Premières Nations	Canada
Ralliement national des Métis	Canada
<i>Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático</i> (INECC, Institut national de l'écologie et des changements climatiques, Semarnat)	Mexique
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada	Canada
Centre d'études sur la nutrition et l'environnement des peuples autochtones (CENEPA), Université McGill	Canada
<i>Center for Indigenous and Environmental Studies</i> (Centre d'études autochtones et environnementales)	Canada

11. Dans le tableau suivant, décrire : l'objectif ou les objectifs du projet ainsi que les activités et sous-tâches prévues; les résultats connexes, les résultats attendus et la façon dont ils seront mesurés (mesure de rendement); la base de référence (si elle est connue), et les cibles à atteindre d'ici à la fin du projet; l'échéancier et le budget :

OBJECTIF 1	Documenter l'état des systèmes alimentaires autochtones en Amérique du Nord, en donnant des exemples de défis que doivent actuellement relever les Autochtones en ce qui concerne leurs systèmes alimentaires traditionnels.	
Activité 1 Budget 60 000 \$	Compiler la documentation existante sur l'utilisation du savoir autochtone dans les systèmes alimentaires autochtones à l'échelle de l'Amérique du Nord.	
Réalisations	Rapport sur les systèmes alimentaires traditionnels autochtones : Des recherches secondaires porteront sur l'importance des systèmes alimentaires traditionnels autochtones dans toute l'Amérique du Nord, leur état actuel, les plans et moyens pour les préserver, et cerneront les défis et possibilités de même que des exemples de succès.	
Résultats attendus, mesures de rendement	Recommandations sur la façon d'appliquer le savoir, la sagesse et les pratiques autochtones aux processus alimentaires en Amérique du Nord. Ce rapport aidera également à définir les principaux sujets à aborder durant la tribune organisée par les Autochtones.	
Base de référence (état actuel), si connue	Les Autochtones, avec leurs connaissances, leur sagesse et leurs pratiques, prouvent l'importance de la résilience des systèmes alimentaires et la façon dont ils peuvent nous aider à préserver la biodiversité, les écosystèmes, la diversité linguistique et les traditions. Malheureusement, nous n'avons pas de vue d'ensemble de l'état des systèmes alimentaires traditionnels autochtones en Amérique du Nord.	
Cible	Une analyse illustrant l'état actuel des systèmes alimentaires traditionnels autochtones en Amérique du Nord. Recommandations aux participants à la tribune consacrée à ces systèmes, objectifs et conception.	
Sous-tâche 1.1	Recueillir et consigner l'information existante, générée grâce à des partenariats avec les Autochtones, sur leurs systèmes alimentaires traditionnels dans les trois pays d'Amérique du Nord.	Quand : janvier à octobre 2024
OBJECTIF 2	Établir un dialogue pour promouvoir les pratiques autochtones traditionnelles et l'échange de connaissances traditionnelles sur les systèmes alimentaires, grâce à une tribune sur les systèmes alimentaires traditionnels autochtones en Amérique du Nord.	
Activité 2 Budget 210 000 \$	Organiser la tribune sur les systèmes alimentaires traditionnels autochtones en Amérique du Nord.	
Réalisations	Recherche d'un partenaire autochtone pour accueillir la tribune dans un des trois pays. Cette tribune publique servira de plateforme d'échange de connaissances et d'expériences sur les systèmes alimentaires traditionnels autochtones en Amérique du Nord.	
Résultats attendus, mesures de rendement	Participation à la tribune de collectivités et de gouvernements autochtones, d'organisations non gouvernementales, d'universités, de représentants des gouvernements nationaux et internationaux et d'autres acteurs de premier plan.	

Base de référence (état actuel), si connue	S. o.	
Cible	Par l'intermédiaire d'une plateforme de dialogue, la tribune fera connaître les moyens mis en œuvre pour préserver et revitaliser les systèmes alimentaires traditionnels des Autochtones. Ce sera l'occasion pour les peuples autochtones de partager leurs connaissances, expériences et pratiques exemplaires, et d'apprendre les uns des autres. Cet échange pourrait générer des solutions et stratégies novatrices aux défis que doivent relever les systèmes alimentaires autochtones dans la région.	
Sous-tâche 2.1	Appel aux collectivités et représentants autochtones à participer à la tribune et à partager leurs expériences.	Quand : octobre à décembre 2024
Sous-tâche 2.2	Choix des sujets d'intérêt	Quand : janvier et février 2025
Sous-tâche 2.3	Organisation de la tribune	Quand : mi- à fin octobre 2025
OBJECTIF 3	Évaluer les possibilités d'intégrer les CET, les perspectives et les pratiques alimentaires traditionnelles des Autochtones dans les activités de la CCE et à l'échelle de l'Amérique du Nord	
Activité 3 Budget 30 000 \$	Compiler et analyser l'information, et préparer un rapport définitif qui décrit les observations et résultats issus des activités précédentes, y compris les expériences relatées dans le cadre de la tribune.	
Réalisations	Le rapport comprendra : - l'analyse des activités 1 et 2; - des recommandations précises sur la façon pour la CCE de s'engager davantage dans les connaissances écologiques traditionnelles et dans les enjeux liés aux systèmes alimentaires traditionnels autochtones.	
Résultats attendus, indicateurs de rendement	Le rapport définitif présentera les prochaines étapes de l'application des perspectives autochtones et la participation relativement aux systèmes alimentaires, et à leur mise en place dans les trois pays, en tenant compte des problèmes et des possibilités, et éclairera les projets de la CCE.	
Base de référence (état actuel), si connue	S. o.	
Cible	Avoir une meilleure idée de la façon d'intégrer le savoir et les méthodes autochtones dans les projets et activités de l'organisation.	

Sous-tâche 3.1	Diffuser de l'information sur les travaux entrepris par les collectivités autochtones participantes — avec autorisations préalables, y compris le rapport définitif, sur toutes les plateformes de communication de la CCE.	Quand : novembre et décembre 2025
-----------------------	---	--

12. Décrire les effets attendus après le projet :

Effets attendus (échéance : mois, année)	Évaluation du rendement en fonction des critères SMART
Le projet permettra de mieux comprendre les principaux éléments qui ont favorisé ou limité l'inclusion du savoir et des pratiques autochtones relatifs aux systèmes alimentaires dans les milieux politiques et scientifiques d'Amérique du Nord.	Nombre de publications qui ont adopté les méthodes et perspectives autochtones. Nombre de fois où le savoir autochtone a été utilisé dans le cadre d'activités et de recommandations stratégiques de la CCE.
La tribune avancera la vision des systèmes alimentaires autochtones par rapport à leurs connaissances traditionnelles en Amérique du Nord. Elle réunira des peuples autochtones de tout le continent, qui mettront en valeur et célébreront leur résilience en protégeant ou en revitalisant leurs systèmes alimentaires traditionnels, et favorisera la collaboration entre peuples autochtones.	Nombre de groupes autochtones d'Amérique du Nord ayant participé à la tribune. Nombre d'initiatives de partenariat, de réseautage ou de collaboration générées par la tribune.
D'ici à la fin de 2024, le partage d'expériences va permettre de créer une plateforme de projet multipartite pour l'inclusion du savoir autochtone. Des recommandations aux peuples autochtones, aux gouvernements nationaux et infranationaux, aux universités, à l'industrie et aux intervenants viseront à promouvoir une meilleure intégration des perspectives et du savoir autochtones dans les activités et décisions liées à l'environnement.	Mise en œuvre des leçons et des moyens de surmonter les obstacles à l'intégration du savoir, de la sagesse et des pratiques autochtones. Statistiques et rapports sur les visites du portail en ligne du GSCET. Lancement de campagnes de sensibilisation qui visent tout particulièrement les femmes et les filles. Considérations stratégiques et recommandations visant à promouvoir le respect de la résilience et du leadership autochtones dans les politiques, activités et décisions de la CCE et des gouvernements nationaux et infranationaux qui influent sur les systèmes alimentaires traditionnels autochtones. Les plans de mise en œuvre de la stratégie et du protocole que prépare la CCE relativement aux Autochtones incluront des exigences de rapport pour les activités et recommandations en matière de politique de la Commission.